SÉNAT DU CANADA

Comité permanent des Transports et des Communications le Session, 26e Législature, 1963

INDEX

	PAGE
ACTE DE L'AMÉRIQUE DU NORD BRITANNIQUE Aéronautique, réglementation et contrôle, compétence Navigation, marine marchande, rôle gouvernement Ports, titres propriété	2:8,17 3:13; 4:73; 5: 87,110 5:98
	3.20
AÉRONAUTIQUE Parlement, compétence législative Réglementation et contrôle	2:8-9 2:8
BILL S-16, LOI AUTORISANT CONSTRUCTION ET ENTRETIEN D'UN PONT ET TUNNEL RELIANT DEUX RIVES DU ST-LAURENT EN PASSANT PAR ÎLES BOUCHERVILLE	
Ministère Transports, appui Rapport au Sénat, sans amendement	1:7,11 1:5,13
EILL S-37, LOI MODIFIANT LA LOI SUR LE TRANSPORT AÉRIEN	
Parlement, droit constitutionnel Rapport au Sénat, sans amendement	2:7-9 2:5,24
BILL S-38, LOI PRÉVOYANT L'ÉTABLISSEMENT DE COMMISSIONS DE PORT Amendements	
Art. 3 - Art. 5 -	4:53,62 4:53-4,64-9